Témoignage de Solange Troisier

Résistante et médecin de bataillon dans la 1ère Armée française durant la 2e Guerre mondiale, Solange Troisier était chirurgien-gynécologue. Elle a ensuite été député gaulliste et médecin inspecteur général de l'administration pénitentiaire.

C'est à Alger, le 21 avril 1944, qu'une ordonnance est prise par le Comité français de Libération nationale, prévoyant dans un article que les femmes sont électrices et éligibles.

Le général de Gaulle était un révolutionnaire s'inspirant, peut-être avec humour, de Lénine qui pensait que la réussite d'une révolution passait par l'émancipation des femmes.

La France était misogyne, traditionaliste, conservatrice.

Cependant il y eut sous la IIIe République, en 1936, trois femmes sous-secrétaires d'Etat au gouvernement. Bien sûr elles n'avaient pas été élues. Il s'agissait d'Irène Joliot-Curie, de Suzanne Lacore et de Mme Brunschvicg. Les suffragettes manifestaient, faisaient entendre leur voix au Parlement, dans la presse, dans la rue, un peu partout.

Louise Weiss, journaliste célèbre, a en 1936 empêché un cheval de prendre le départ à Longchamp devant le président de la République, pour défendre la cause des femmes. Elle fut plus tard élue au Parlement européen.

Le Général appréciait les femmes qui avaient fait leurs preuves pendant la guerre et dans la Résistance, beaucoup moins les suffragettes.

La France a été un des derniers pays à accorder le droit de vote et l'éligibilité aux femmes, juste avant l'Italie, la Grèce et d'autres petits pays.

C'est à Alger, le 21 avril 1944, qu'une ordonnance est prise par le Comité français de Libération nationale, prévoyant dans un article 1er la convocation d'une Assemblée nationale constituante « élue par tous les Français et Françaises majeurs », et ajoutant dans un autre article que les femmes, comme les hommes, sont électrices et éligibles.

Dans le second tome de ses *Mémoires de guerre*, le Général évoque succinctement cette décision, rappelant que cette vaste réforme mettait un terme à des controverses qui duraient depuis plus de 50 ans. Les femmes vont donc voter pour la première fois en 1945. Elles se montrent plus abstentionnistes que les hommes. Cette constatation vaut pour toute la IVe République et ne s'atténue pas au début de la Ve. Lors du premier tour des élections législatives de 1962, les partis de gauche recueillent seulement 38 % des votes féminins contre 48 % des votes masculins.

En 1965, lors du second tour de l'élection présidentielle, 61 % des femmes se prononcent en faveur du Général, contre 49 % des hommes. Jusqu'en 1969, toutes les voix convergent pour montrer que de Gaulle peut vraiment compter sur les femmes.

Cet attachement s'explique par plusieurs facteurs sociologiques.

D'abord, les femmes sont moins nombreuses à exercer une activité professionnelle et dans le milieu du travail, on parle beaucoup de politique et parfois on radicalise les attitudes.

Ensuite, à l'époque, les femmes avaient un bagage scolaire plus léger et n'avaient guère d'intérêt pour la chose publique. Peut-être aussi un facteur moral, religieux, en un mot conservateur, les poussaient à voter à droite.

Et puis nos concitoyennes n'aimaient guère les partis politiques et les fauteurs de troubles.

Elles étaient souvent gaullistes et elles détestaient la politique politicienne, et à l'instar de ce que disait André Malraux :

« ni la droite, ni la gauche : le pays ».

Les femmes ne se bousculaient pas pour se faire élire et quand j'ai été élue députée en 1968 à Sarcelles, nous étions 8 femmes sur 170 députés, soit 1,4 %. Je voudrais désigner quelquesunes d'entre elles : Nicole de Hautecloque, Suzanne Ploux, Jacqueline Thome-Patrenotre, Marie-Claude Vaillant-Couturier etc. Après le départ du général de Gaulle, le comportement des femmes va changer. Les femmes sont plus nombreuses à affronter le suffrage universel et leurs choix sont plus orientés à gauche. Aux législatives de 1981, 58 % d'hommes et 54 % de femmes se sont prononcé pour la gauche.

Les femmes sont libérées. Nous devons nous souvenir des durs combats qu'elles ont menés pour cela. Elles sont devenues adultes, elles choisissent en toute indépendance leur avenir et celui de leurs enfants. La dure réalité du monde du travail, du syndicalisme, ont fait d'elles des actrices à part entière de la vie politique tant locale que régionale, nationale ou européenne.

Nous devons nous souvenir...